

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES - TENNIS ENTREPRISE


Responsable de la Compétition

Patricia CADARS

06 88 53 08 24

patricia.cadars@fft.fr



INSCRIPTIONS

ENGAGEMENT EQUIPE SUR ADOC	du 6 février au 5 mars 2023
SAISIE FICHE EQUIPE SUR ADOC	
DATE DE PRISE DE LICENCE DES JOUEURS DE LA LISTE	5 mars 2023
DATE DE PRISE DE LICENCE DES AUTRES JOUEURS	La veille de la journée de championnat à laquelle joueur va prendre part
NOMBRE DE JOUEURS SUR LISTE	15 au maximum
LICENCES AUTORISEES	Licence Multi-raquettes ou licence WEB (mention compétition autorisée)
DROITS D'ENGAGEMENT A L'ORDRE DU COMITE 13	30€ (par équipe) / 20€ (par équipe D2 Dames)

LE JOUR DE LA RENCONTRE

	DAMES D1	DAMES D2	MESSIEURS D1	MESSIEURS D2 / D3
NOMBRE MINIMAL DE TERRAINS	2			
NOMBRE DE JOUEURS	Minimum 3 – Maximum 5	Minimum 2 – Maximum 4	Minimum 4 - Maximum 6	Minimum 3 -Maximum 5
HORAIRES	Début des parties à 14 h - Après accord des 2 capitaines, la rencontre peut être avancée dans la journée.		Début des parties à 9 h - Après accord des 2 capitaines, la rencontre peut être reculée dans la journée.	
NOMBRE DE PARTIES	3 simples – 1 double	2 simples – 1 double	4 simples – 1 double	3 simples – 1 double
	Les joueurs(euses) de simple sont autorisé(e)s à jouer en double.			
ORDRE DES PARTIES	S3 – S2 – S1 puis Double	S2 – S1 puis Double	S4 - S2 puis S3 - S1 puis Double	S3 – S2 – S1 puis Double
FORMAT DES PARTIES	En simple : Format 1 (3 sets à 6 jeux, jeu décisif à 6/6 dans toutes les manches). En double : Format 4 (2 sets à 6 jeux, point décisif à 40A jeu décisif à 6/6. 3ème set = super jeu décisif en 10 pts).			
POINTS	1 point par simple 2 points pour le double	1 point par simple 1 point pour le double	1 point par simple 1 point pour le double	
POUR LES PHASES FINALES SEULEMENT :				en cas d'égalité à 2/2 à l'issue des simples et du double, un super jeu décisif est disputé en 10 points.

CALENDRIER

Journées	Divisions 1, 2 et 3	Report
1 ^{ère}	Samedi 8 avril 2023	Report le dimanche de la semaine suivante
2 ^{ème}	Samedi 15 avril 2023	
3 ^{ème}	Samedi 6 mai 2023	
4 ^{ème}	Samedi 13 mai 2023	
5 ^{ème}	Samedi 20 mai 2023	
Rattrapage suppl.		Samedis 22/04, 29/04/2023
½ Finales (En fonction du nombre d'équipes)	Samedi 3 juin 2023	
Finales	Samedi 10 juin 2023	

En cas de report, la rencontre sera (re)jouée : soit à la date proposée du calendrier, soit à une autre date préalable après accord des 2 capitaines
 Le résultat de la rencontre doit être saisi par l'équipe visitée dès la fin de la rencontre ou au plus tard dans les 24 heures qui suivent.

PHASE FINALE

Phase finale départementale: ½ finales et finales (dates prévisionnelles fonction des diverses contraintes habituelles (intempéries, vacances scolaires calendrier régional)).
 Pour la Division 1, la phase départementale sera suivie de la phase régionale entre les vainqueurs du 06 et du 13 lors d'un regroupement prévu le 24 juin 2023. Les modalités seront définies ultérieurement par la Ligue (nombre de qualifiés, lieu des rencontres).

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES TENNIS ENTREPRISE COMITE 13

REPARTITION DES DIVISIONS

Modalités Montées/Descentes

Divisions	Montée	Descente
Division 1 Dames	Fixée par la Ligue PACA	La dernière de chaque poule
Division 2 Dames	La première de chaque poule	
Division 1 Messieurs	Fixée par la Ligue PACA	Le dernier de chaque poule
Division 2 Messieurs	Les 2 finalistes	Le dernier de chaque poule
Division 3 Messieurs	Le premier de chaque poule	

Montées et descentes : susceptibles de modifications en fonction des besoins de la Ligue

DIVISION 1 DAMES	DIVISION 2 DAMES
6213 0336 TC AIRBUS HELICOPTERS	<i>Regroupé avec D1</i>
6213 9302 ATSCAF MARSEILLE	
6213 9477 ENSEIGNANTES AIX-MARSEILLE	
6213 9478 ESPM POLICE	
6213 9484 CROSS TENNIS	
<i>Vainqueur 2022 : Enseignantes Aix/Mrs</i>	

DIVISION 1 MESSIEURS	DIVISION 2 MESSIEURS	DIVISION 3 MESSIEURS
6213 9234 TECHNICATOME 1	6213 9293 AIX MARSEILLE UNIVERSITES	6213 9488 SOCIETE DE CANAL DE PROVENCE
6213 0147 CEREMA	6213 9451 CSE THALES DIS 2	6213 9485 AX'EAU TENNIS
6213 0007 FOURRAGERE ASPPT	6213 0213 AS AVIATION CIVILE AIX	6213 9204 IBM
6213 9246 2F OPEN JS13	6213 9269 ESSO FOS	6213 9234 TECHNICATOME 2
6213 9243 GS EPARGNE 1	6213 9491 CABINET COMPTABLE ARMINGOL	6213 9484 CROSS 2
6213 9302 ATSCAF MARSEILLE	6213 9281 BANQUE DE FRANCE	6213 9478 POLICE ESPM 3
6213 9451 CSE THALES DIS 1	6213 9478 POLICE ESPM 2	6213 0336 TC AIRBUS HELICOPTERS 2
62139492 SPORT POLICE 13	6213 0336 TC AIRBUS HELICOPTERS 3	6213 0025 ASCEE 13
6213 9478 POLICE ESPM 1	16213 9286 ASCEA CADARACHE	6213 9243 GS EPARGNE 2
6213 9484 CROSS TENNIS 1	6213 0336 TC AIRBUS HELICOPTERS 1	6213 0141 DASSAULT
		6213 9316 CAF 04
<i>Vainqueur 2022 : Sport Police 13</i>		6213 9308 STM

Les équipes en vert sont montées de division, les équipes en orange sont descendues de division

La répartition des équipes dans les divisions est susceptible de modification (en fonction du poids des équipes) à l'initiative de l'organisateur